

## Paix et processus de paix : de quelle paix parle-t-on ?



**L**a question de la paix dans le monde s'impose à nous aujourd'hui d'une manière pressante. Certes, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les guerres et les périodes de tension internationale n'ont jamais disparu mais aujourd'hui les foyers de guerre se multiplient et se rapprochent de nous de manière particulièrement inquiétante. La nécessité d'un réarmement est à nouveau évoquée et le politique prend des mesures dans ce sens. On se réfère à l'adage romain *Qui veut la paix, prépare la guerre* comme s'il relevait de l'évidence. Tout le monde parle de paix et prétend la souhaiter. Mais de quelle paix parle-t-on ?

### Paix et rapports de force

Il y a plusieurs manières de concevoir la paix dans le monde et ces conceptions déterminent le choix des moyens censés

la promouvoir. Pour tout un courant de pensée, la paix n'est rien d'autre qu'un état plus ou moins passager et fragile d'arrêt de l'affrontement par les armes. Cette conception de la paix se dit réaliste car elle prétend ne s'appuyer que sur des constats historiques. Dans cette perspective, les relations entre les États sont en fait toujours de nature conflictuelle mais ces rivalités peuvent s'exprimer sous d'autres formes que les luttes armées, par des moyens économiques ou idéologiques par exemple. « **Le principe de la paix, écrit Raymond Aron, n'est pas différent [...] en nature de celui des guerres. Les paix sont fondées sur la puissance, c'est-à-dire sur le rapport entre les capacités d'agir des uns sur les autres**

# Le Cap

que possèdent les unités politiques. [...] **Les différents types de paix peuvent être rapportés aux types de rapports de force**<sup>1</sup>. »

- Lorsque les forces politiques sont en balance, on parle de paix d'équilibre. L'absence de guerre tient alors à l'égalité approximative des forces qui interdit à chacune des unités politiques d'imposer sa volonté aux autres.
- On parle de paix d'empire lorsque des unités politiques sont dominées par l'une d'entre elles et tendent à disparaître en tant que centres de décisions politiques autonomes. C'est le cas de la « paix romaine » ou d'autres empires nés de guerres colonisatrices qui ont assuré pendant un temps une relative paix civile et la protection de leurs sujets contre les agressions extérieures.
- Enfin on parle de paix d'hégémonie, quand la paix tient à la supériorité incontestable d'une des unités politiques sur le théâtre international mais sans que cet État hégémonique prétende absorber les autres États.

## Une logique mortifère

Si la paix n'est que le résultat de certains types de rapports de force, celle-là ne peut qu'être provisoire et sans cesse menacée. Elle n'est qu'une accalmie plus ou moins longue entre deux embrasements. Elle s'obtient par la dissuasion, l'accumulation des armes en symétrie, les menaces qui, pour rester crédibles, doivent être mises à exécution ; même les négociations sont déterminées par les rapports de force du moment. Le traité de paix qui met fin à une guerre est souvent humiliant et écrasant pour le vaincu et donc porteur des germes d'une guerre à venir. Les relations ne parviennent pas

<sup>1</sup> Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1966.

à s'apaiser ; le désir de revanche refait surface inévitablement, provoquant une nouvelle guerre à plus ou moins brève échéance.

La crainte de la revanche de l'ennemi conduit à prendre des mesures préventives pour affaiblir l'autre, ou pire, à se donner comme but son anéantissement total. Cet anéantissement est perçu comme une condition indispensable pour s'assurer une paix durable. C'est cette logique qui a conduit aux bombardements qui ont réduit en cendres les villes allemandes en 1945 et à l'utilisation de la bombe atomique pour mettre fin à la Seconde Guerre mondiale. C'est de la même logique que relève la destruction systématique de Gaza et l'abandon de sa population civile. Tenter d'assurer sa sécurité est légitime mais, si c'est par l'anéantissement total de l'autre, cela peut-il encore s'appeler chercher la paix ? Ne s'agit-il pas d'un cercle vicieux mortifère qui nourrit sans fin la haine et la violence ?

## La paix, un bien commun à construire ensemble

Y a-t-il une autre manière de concevoir la paix qui puisse s'inscrire dans le réel et qui permette de trouver des moyens de limiter les velléités dominatrices des puissances politiques et de régler les inévitables conflits d'intérêt autrement que par la violence des armes ? C'est la question que s'est posé Kant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans son fameux « Projet de paix perpétuelle ».

Kant n'est pas un idéaliste rêveur. Il constate que les relations entre les États relèvent en effet de la seule loi du plus fort. La rivalité pour la puissance et la domination par le moyen de la guerre est bien l'état naturel des relations entre

les puissances politiques. Mais la paix peut naître de la guerre lorsque les hommes sont saturés des malheurs qu'elle provoque. C'est l'expérience des conséquences dévastatrices d'un état de guerre sans cesse renaissant qui peut conduire des États à se donner la paix comme but commun. C'est alors qu'il faut chercher comment instituer la paix entre des États libres et souverains qui acceptent de coopérer à la construction d'une paix stable dans le cadre d'un droit international.

Kant reconnaît que la paix perpétuelle peut être perçue comme une chimère ou un vœu pieux mais elle n'en est pas moins un impératif de la raison politique et « nous ne nous trompons certainement pas en admettant la maxime d'y travailler sans relâche, puisqu'elle est un devoir ». Pour avancer dans ce sens, Kant propose ce qu'il appelle une « fédération des peuples », une « alliance de paix » ou encore un « congrès permanent des États ».

Nous voyons apparaître ici une conception de la paix entre les peuples qui ne se définit plus seulement comme l'arrêt de la guerre par la volonté du plus puissant. Pour construire une paix durable, il faut nécessairement apprendre à ne plus voir en l'autre un ennemi porteur de menaces permanentes pour ma vie et mon territoire, accepter le dialogue avec lui et rechercher la justice sans laquelle renaîtra sans cesse le recours à la violence pour défendre ses droits. On sait bien que chacun n'a pas la même conception de ce qui est juste, selon son intérêt. Il faut donc que les puissances politiques acceptent de se référer à des principes communs et de s'engager à les mettre réellement en pratique. Certains des principes formulés par Kant s'illustrent étonnamment dans notre actualité : « Nul État indépendant [petit ou grand, peu importe ici] ne pourra être acquis par un

autre État, par héritage, échange, achat ou donation » – un État pas plus qu'un homme ne peut être acheté ! – ou encore « aucun État ne doit s'immiscer de force dans la constitution et le gouvernement d'un autre État<sup>2</sup> ».

Après le désastre pour l'humanité qu'a été la Seconde Guerre mondiale, cette idée d'une coopération internationale pour construire et préserver la paix dans le monde a pu se concrétiser – malgré l'échec de la Société des Nations entre les deux guerres – avec la création, en 1945, de l'Organisation des Nations unies. Le premier article de sa charte qui en définit les buts donne un contenu très ambitieux à la recherche de la paix. **Il y est question non seulement de prévenir et d'écartier les menaces contre la paix par des moyens pacifiques conformément aux principes de la justice et du droit international mais de développer entre les nations des relations amicales et de « réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous ».**

### Construire la paix par des moyens pacifiques

Certes l'ONU n'a pas réussi à empêcher la multiplication des guerres dans le monde mais c'est le seul cadre institutionnel mondial qui permette la poursuite d'un dialogue entre tous les peuples y compris les plus faibles, qui puisse disposer d'une force internationale pacifique et qui promeuve une réelle

<sup>2</sup> Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, Vrin, 2002 (1795).

## Le Cap

coopération entre les peuples pour tout ce qui relève du bien commun et non du renforcement de la puissance des plus forts. Dans son encyclique *Fratelli tutti* en 2020, le pape François affirmait (§ 257) : « La Charte des Nations unies, respectée et appliquée dans la transparence et en toute sincérité, est un point de référence obligatoire de justice et une voie de paix. » **Pour travailler à la paix, « il faut assurer l'incontestable état de droit et le recours inlassable à la négociation, aux bons offices et à l'arbitrage, comme proposé par la Charte des Nations unies, vraie norme juridique fondamentale<sup>3</sup> ».**

Cet éloge est modéré par la remarque qui suit : « cela suppose [...] que des intérêts particuliers d'un pays ou d'un groupe ne soient pas placés au-dessus du bien commun du monde entier. Si la loi est considérée comme un instrument auquel on recourt lorsque cela s'avère favorable et qu'on la contourne dans le cas contraire, des forces incontrôlables se déclenchent ». Notons cependant que cette mise en garde du pape François ne justifie en rien la tentation de se détourner du cadre institutionnel de l'ONU pour choisir d'autres chemins qui pourraient entraîner le monde dans de dangereuses logiques hégémoniques asservissantes.

Il ne s'agit pas d'être naïf, la construction de la paix ne se fait pas dans un monde idéal ; les volontés d'extension et de domination par tous les moyens, les dénis de justice et de vérité, les haines inextinguibles générées par les souffrances subies sont des réalités qu'il faut pleinement prendre en compte pour espérer travailler efficacement à construire la paix. Mais ce constat ne doit pas désespérer. **Rappelons-nous les réussites de processus de paix qui semblaient relever de l'impossible et qui**

**sont pourtant parvenus à apaiser des haines séculaires.** Pensons par exemple à l'extraordinaire réconciliation franco-allemande qui est à l'origine de l'Europe ou à la paix civile qui a pu être établie contre toute vraisemblance en Afrique du Sud.

De tels processus de paix s'appuient sur la prise en compte du réel : forces en présence à un moment donné, intérêts communs pouvant susciter des collaborations, reconnaissance des torts subis par chacun des camps, etc. Ils mettent en œuvre des moyens pragmatiques impliquant le plus possible l'ensemble de la population, « les processus efficaces d'une paix durable sont avant tout des transformations artisanales réalisées par les peuples, où chaque être humain peut être un ferment efficace par son mode de vie quotidien<sup>4</sup> ».

**Il s'agit de combattre le mal de la guerre et de la haine par les moyens du bien. Mais est-ce possible dans tous les cas ?**

Comment empêcher la guerre quand la logique de la confrontation par la force s'emballe, que les puissances du mal se déchaînent ? Ne faut-il pas se défendre ? Cela pose bien sûr question. Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que la logique des rapports de force entre les peuples ne vient pas de Dieu. « Toute guerre laisse le monde pire que dans l'état où elle l'a trouvé. [...] Retournons contempler les nombreux civils massacrés considérés comme des "dommages collatéraux". [...] Nous pourrions ainsi reconnaître l'abîme de mal qui se trouve au cœur de la guerre, et nous ne serons pas perturbés d'être traités de naïfs pour avoir fait le choix de la paix<sup>5</sup>. » ■

■ Marie-Agnès Fleury

<sup>3</sup> Pape François, Discours à l'ONU, 25 septembre 2015, *Fratelli tutti*, Encyclique, 257.

<sup>4</sup> Pape François, *Fratelli tutti*, 231.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 261.